

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 9 septembre 2022

III. Approbation de la création du diplôme universitaire « Prépa Talents » du service public « Collectivités Territoriales »

VU l'ordonnance du 3 mars 2021 favorisant l'égalité des chances pour l'accès à certaines écoles de service public ;

VU le décret du 3 mars 2021 instituant les modalités d'accès à certaines écoles de service public et relatif aux cycles de formation y préparant ;

VU l'approbation du conseil de gestion de la composante UFR DEG du 19 mai 2022 ;

VU l'avis du Conseil académique du 5 juillet 2022 ;

VU l'avis de la CFVU en date du 5 septembre 2022 ;

VU l'appel à projets « financement des cycles de formation dénommés « Prépas Talents 2022-2023 ;

VU les statuts de l'université.

Le dispositif des Prépas Talents constitue l'un des piliers de l'action gouvernementale en faveur de l'égalité des chances et de l'insertion professionnelle de notre jeunesse.

Il permet en effet à tous les jeunes talents de se préparer partout sur le territoire et dans de bonnes conditions aux concours d'accès à la fonction publique, dans une logique visant à accroître la diversité sociale et territoriale de celle-ci.

La formation proposée ambitionne de préparer les étudiants aux concours de la fonction publique territoriale, catégories B et A.

Le diplôme vise à offrir aux étudiants, aux fonctionnaires territoriaux les savoir-faire, la méthodologie et la culture juridique et administrative indispensables à la gestion des collectivités.

La formation répond notamment aux besoins des communes rurales (ex : les secrétaires de mairie). Il s'agit d'assurer une formation courte garantissant une insertion professionnelle et répondant aux besoins du tissu économique local.

Ce projet a été élaboré en partenariat avec l'ADESI et le Centre de gestion de la fonction publique de l'Indre.

L'Etat financera l'université à hauteur de 6 500 euros par étudiant boursier - 10 étudiants pourront être accueillis la première année, 15 étudiants la seconde année puis la capacité sera portée à 20 étudiants.

Le Conseil d'administration approuve la création du diplôme universitaire Prépa Talents du service public « Collectivités territoriales » à Châteauroux à compter de la rentrée universitaire 2022-2023.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	32

Quorum :	atteint
Membres présents :	14
Membres représentés :	8
Total :	22

Décompte des votes :

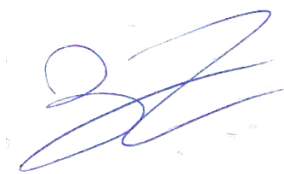
Abstentions :	2
Votants :	20
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	-

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 19/09/2022

Le Président de l'Université

A blue ink signature, appearing to be 'EB', written in a stylized, cursive manner.

Éric BLOND

DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

**DIPLOME D'UNIVERSITE
PREPA TALENTS COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Circuit de validation :

1/ Date de passage au(x) conseil(s) de composante(s) :

19/05/2022

2/ Date de passage au Conseil de la Formation :

05/09/2022

3/ Date de validation au Conseil d'Administration :

09/09/2022

I - Fiche récapitulative

Date d'ouverture prévisionnelle :	Octobre 2022
Composante(s) assurant la responsabilité pédagogique de la formation :	UFR DEG Site de proximité : CES de Châteauroux
Nom du Responsable pédagogique de la formation :	Armelle TREPPOZ
Qualité, statut, section CNU :	MCF droit public (02)
Téléphone :	06 13 15 88 23/ 06 17 40 36 65
E-mail :	armelle.treppoz@univ-orleans.fr
Composante de rattachement :	UFR DEG
Composante assurant la responsabilité administrative (Inscription des étudiants, saisie des heures de service) :	UFR DEG
Composante assurant la responsabilité administrative pour les et/ou contrats de formation) :	UFR DEG conventions

II - Description générale du projet

II – 1 Objectifs de la formation – compétences développées :

La formation ambitionne de préparer les étudiants aux concours de la fonction publique territoriale, catégories B et A.

Le diplôme vise à offrir aux étudiants, aux fonctionnaires territoriaux les savoir-faire, la méthodologie et la culture juridique et administrative indispensables à la gestion des collectivités. La cible privilégiée porte sur les secrétaires généraux de mairie dont les communes rurales ont particulièrement besoin mais, au-delà, il s'agit d'assurer une formation courte garantissant une insertion professionnelle et répondant aux besoins du tissu économique local. Le diplômé devra être polyvalent.

-Savoirs transmis : connaissances générales en droit public, en droit des collectivités territoriales (institutions, compétences), culture juridique, culture administrative, culture financière

-Savoir-faire technique : gestion et pilotage de projet, gestion d'équipe, rédaction, maîtrise des outils bureaucratiques
-Savoir-faire méthodologiques : capacités de synthèse, capacité d'organisation

II – 2. Positionnement de la formation au sein de l'offre globale de l'université ; positionnement par rapport aux besoins du marché (au niveau local/territorial, régional, national, international).

- ➔ Comment cette formation s'intègre dans le projet d'établissement ?
- ➔ Comment cette formation se positionne-t-elle au niveau de l'offre de l'université ? S'intègre-t-elle dans une logique de filière ? Est-elle complémentaire à une formation existante ? Si oui, laquelle ?
- ➔ Comment cette formation s'inscrit dans le contrat interne d'objectifs et de moyens de la composante organisatrice ?
- ➔ A quel besoin répond-elle ? (social, économique...) Quel est son positionnement : sur le territoire régional, national... ?
- ➔ Répond-elle à une demande de branche professionnelle ? Existe-t-il des formations équivalentes ?
Pour toute question ou demande d'appui sur ce sujet, vous pouvez contacter : defi@univ-orleans.fr

Proposé à Châteauroux, le projet de DU exprime la volonté de l'établissement d'être présent sur le territoire régional, d'assurer un ancrage territorial fort. Sélectionné par le ministère de la fonction publique pour devenir une « Prépa talent du service public », le projet de DU Collectivités territoriales est ainsi labellisé comme formation destinée à promouvoir l'ascenseur social et donc répond également à la politique de l'établissement.

Le projet de DU Collectivités territoriales s'inscrit dans une démarche d'ensemble de l'université d'Orléans, et particulièrement de l'UFR DEG : la préparation aux concours. Celle-ci est réalisée à différents niveaux et sur différents sites (Orléans et sites de proximité).

Le projet de DU Collectivités territoriales bénéficie du soutien financier de l'Etat avec Prépa Talent du service public (financement des étudiants boursiers les plus méritants). Adossé aux filières de licences générales (essentiellement droit et économie-gestion) du site de Châteauroux, il a pour ambition de préparer les étudiants sélectionnés aux concours de la fonction publique territoriale de catégories A et B.

Ce projet a été élaboré en partenariat avec l'ADESI et le Centre de gestion de la fonction publique de l'Indre. De par ses missions, ce dernier est bien informé des besoins en personnel des collectivités territoriales. En raison de la conjoncture démographique, les collectivités territoriales rurales du sud de la région Centre-Val de Loire et les départements des régions limitrophes éprouvent des difficultés à recruter un personnel diplômé et qualifié comme les secrétaires généraux de mairie. L'objectif est bien de pourvoir aux besoins de recrutement de postes identifiés en tension. Le projet de diplôme s'inscrit donc dans un contexte économique et professionnel porteur de débouchés comme peuvent en témoigner les lettres de soutien.

Les formations diplômantes sont peu nombreuses sur le territoire national, absentes dans la région Centre pour les concours visés. Les préparations existantes sont celles du CNFPT, des GRETA mais elles ne sont pas diplômantes et ne visent pas le même public.

II – 3 Publics visés

Pré-requis et niveau d'entrée requis :

Niveau d'entrée requis : BAC + 2 à BAC+ 3 (BTS, DUT, 4 semestres validés de licence) dans le domaine tertiaire – selon le concours préparé

Pré-requis :

- Capacités rédactionnelles - Motivation.
- Culture générale.

Type de public :

Formation initiale, Formation continue	<u>cs (précisez) :</u>
---	------------------------

Effectifs attendus dans la Formation :

Année n + 1	Année n + 2	Année n + 3	Année n + 4	Année n +5
15	20	20	20	20

II – 4 Niveau de la formation

☐ Niveau II (bac+3/bac+4)

II – 5 Débouchés (métier ou formation)

Métiers visés	Code ROME
Concours de rédacteur	
Concours d'attaché territorial	

Poursuite d'études éventuelle
Licence droit
Licence économie-gestion

Pour toute question ou demande d'appui sur ce sujet (code ROME, poursuite d'études), vous pouvez contacter : doip-@univorleans.fr

II – 6 Partenariats envisagés :

- ➔ *Quels partenariats internes (laboratoires,...) et externes sont envisagés ?*
- ➔ *Quel est leur degré de finalisation ?*

Le projet de DU a été retenu par le ministère de la fonction publique parmi les classes prépa talents du Service public. L'Etat finance ainsi la première année 10 Etudiants boursiers à hauteur de 6 500 euros chacun, 15 étudiants la seconde année.

Le conseil de gestion de la fonction publique territoriale de l'Indre participe à l'élaboration de la maquette, de la composition de l'équipe pédagogique. Sa présence dans le département et son organisation permettent d'identifier et constituer un réseau de structures d'accueil pour les stages.

La formation sera dispensée sur un site de proximité de l'université d'Orléans, au Centre d'études supérieures de Châteauroux. Dès lors, l'ADESI qui regroupe les collectivités territoriales indriennes soutient le projet.

II – 7 Equipe de formation :

Titulaires

NOM, Prénom	Statut	Section CNU	Service prévisionnel DU en Heq TD
Armelle TREPPOZ	MCF	02	22.5
Anne FOUBERT	MCF	02	4,5
Alexis ZARCA	MCF	02	4.5

Contractuel

NOM, Prénom	Statut	Section CNU	Service prévisionnel DU en Heq TD
Nolwenn DUCLOS	MCF Contractuel	02	90

Vacataires

NOM, Prénom	Fonctionnaire	Non Fonctionnaire
Vital ELENGA	X	
Julien BARBARIN	X	
Guy LEON	X	
Nicolas THOMAS	X	
Sylvie DELORT	X	
Cécile LAGRANGE	X	
Valérie DEVILLIERS	X	
Julie CHAMPION	X	
Marc TOUCHET	X	

***55H CM réparties entre l'ensemble des vacataires de la liste ci-dessus**

Le financement Prépa Talent du projet de DU impose un suivi de chaque étudiant boursier par deux tuteurs

Le stage fait l'objet d'un suivi à hauteur de 2h eqTD par étudiant

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : 64.5%

Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : 35.5%

III – Organisation de la formation

III – 1 Liste des unités d’enseignements proposées

N° UE	Intitulé de l’UE	Nombre d’heures			
		CM	TD	TP	HeqTD
1	Environnement territorial	35			52.5
1.1	Les grands principes de l’organisation administrative	20			30
1.2	Commune et Institutions	10			15
1.3	Intercommunalité	5			7.5
2	Ingénierie des finances locales	40			60
2.1	Présentation des finances et fiscalité locales	10			15
2.2	Elaboration du budget, recherche de financements	10			15
2.3	Exécution du budget	10			15
2.4	Commande Publique	10			15
3	Outils de la décision publique	35			52.5
3.1	Elections et Etat civil	10			15
3.2	Police administrative	5			7.5
3.3	Documents de planification en matière d’urbanisme	5			7.5
3.4	Biens et Patrimoine	5			7.5
3.5	Gestion du Personnel	10			15
4	Environnement Professionnel	45			67.5
4.1	Management des équipes	10			15
4.2	Méthodologie, rapport de stage et accompagnement recherche d’emploi	5			7.5

4.3	Environnement numérique	5			7.5
4.4	Méthodologie des épreuves	20			30
4.5	Entrainement épreuves orales	5			7.5
5	Stages 2 mois, rapport de stage et soutenance		2h/étudiant		
		155	30 à 40h eqTD		232.5

IV - Evaluation

IV – 1 Modalités de contrôle des connaissances

Les examens se déroulent-ils en session unique ? ☒ Oui La compensation peut-elle s'appliquer au

diplôme ? ☒ Oui Des conditions d'assiduité s'appliquent elles ? ☒ Oui

Remarques éventuelles sur les modalités d'obtention du diplôme :

Compensation d'une part entre les UE et d'autre part entre les enseignements composant chaque UE.
La délivrance du DU est conditionnée à l'obtention d'une moyenne générale de 10/20, par compensation des notes

➔ Indiquez pour chaque UE les modalités de contrôle, les coefficients appliqués et les modalités de validation du diplôme

Modalités de contrôle des connaissances:

Module	Unité d'enseignement	Heure CM	Coeff.	MCC
M1 – Environnement territorial 35h00	Grands principes de l'organisation administrative	20	1	CC
	Commune et institutions	10	1	CC
	Intercommunalité	5	1	CC
M2- Ingénierie des finances locales 40h	Présentation des finances et fiscalité locales	10	1	CC
	Elaboration du budget, recherche de financements	10	1	CC
	Exécution du budget	10	1	CC
	Commande publique	10	1	CC
M3-Outils de la décision publique 35h	Elections et état civil	10	1	CC
	Police administrative	5	1	CC
	Documents de planification en matière d'urbanisme	5	1	CC
	Biens, patrimoine	5	1	CC
	Gestion du personnel	10	1	CC
M4-Environnement professionnel 45h	Management des équipes	10	1	CC
	Méthodologie (stage et accompagnement recherche emploi)	5	1	CC
	Environnement numérique	5	1	CC

	Méthodologie des épreuves	20	1	CC
	Entraînement épreuves orales	5	1	CC
M5-Stage	2 mois		1	Rapport de stage et soutenance

Assiduité obligatoire. Toute absence devra être justifiée.

Chaque enseignement est sanctionné par une note sur 20. La note du module 5 est la moyenne du stage, du rapport et de la soutenance.

Au sein de chaque module, les notes se compensent entre elles et les modules se compensent entre eux.

Le DU est délivré si la moyenne générale est supérieure ou égale à 10

IV – 2 Jury

➔ Indiquez la composition du jury. Celle-ci devra également faire l'objet d'un arrêté séparé.

FONCTION ou QUALITE	NOM - prénom (si connu)
MCF (présidente)	Armelle TREPPOZ
MCF	Nolwenn DUCLOS
Professionnelle	Sylvie DELORT
Professionnel	Xavier ELBAZ

IV – 3 Evaluation des enseignements :

➔ Décrivez le processus d'évaluation des enseignements, notamment dans le cadre de formations proposées à des professionnels : modalités de retour d'expérience, appréciation du réinvestissement des acquis dans l'environnement de travail,...

Un questionnaire sera adressé à chaque étudiant à la fin de la formation pour évaluer les enseignements, l'organisation. L'objectif du DU étant de préparer selon les années soit au concours de rédacteur soit au concours d'attaché territorial, il sera fait un bilan sur les réussites et échecs et les motifs.
Chaque année, sera envoyé aux alumnis un courrier afin de connaître leur situation professionnelle et son adéquation au regard du DU.

IV – 4 Organisation de la formation :

Précisez l'organisation calendaire : cours du soir, rythme, etc

La formation sera proposée au rythme de 2 demi-journées par semaine

Indiquez si l'étudiant pourra suivre la formation sous un format modulaire

Oui pour les étudiants en formation continue

V – Détermination du coût de la formation et du tarif applicable

Les frais de formation (ou tarif) du diplôme d'université sont unique, quel que soit le public visé. Des frais différents peuvent être envisagés si les prestations sont différentes selon les publics visés. Cette tarification particulière devra être justifiée.

Les droits de formation ou tarif s'entendent hors droits universitaires, qui s'ajouteront en fonction du niveau de la formation :

- niveau licence (jusqu'à bac+3) : égal au droit licence national -
- niveau master (jusqu'à bac+5) : égal au droit master national

Tarif de la formation proposé :

- **170€** pour les étudiants en formation initiale
- **2000€** de frais de formation+**170€** de droits d'inscription pour les stagiaires de formation continue pris en charge. - **800 €** de frais de formation+**170€ de droits pour les** stagiaires de formation continue sans prise en charge.

Seuil d'ouverture proposé :

10 à 15 stagiaires/étudiants

Une annexe définitive doit être réalisée chaque année afin de vérifier l'équilibre financier de la formation ; elle doit servir également à fixer le tarif de l'année N+1.
La formation fera également l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'évaluation des enseignements, au même titre que les diplômes nationaux

ANNEXE Coût

Formation :	DU COLLECTIVITES TERRITORIALES		
Porteur :	DEG - CES CHATEAUROUX - Armelle TREPPOZ		
Année :	2022-2023 - 157 h par étudiant		
BUDGET			
Postes de recettes		Base	Total
PRODUITS	Total produits		73 950 €
	Droits d'inscriptions	15 1 70 €	2 550 €
	Frais pédagogiques	2 2 000 €	4 000 €
	Autre tarification : frais pédagogique si auto financement	3 8 00 €	2 400 €
	Subvention	65 000 €	65 000 €
Postes de dépenses		Base	Total
CHARGES	Total charges		53 947 €
	Frais directement liés au projet		37 329 €
	Coûts des heures d'enseignement		262 32 329 €
	Heures de formation (en HEQTD) EC/E ₁	170 159,0 €	27 030 €
	Vacataires Fonctionnaires	4 3,5 € - €	57,6 €
	Vacataires Non Fonctionnaires	92 € 5 299 €	
	Autres		5 000 €
	Coûts annexes (à détailler) ₂		5 000 €
	Frais de structure		16 617 €
	Masse Salariale BIATSS ₃		40,6% 13 126 €
Frais de fonctionnement (locaux, maintenance, fluides, ménage ...) ₄		10,8% 3 492 €	
Résultat		20 003 €	
Marge sur coûts additionnels		36 621 €	
1	Masse Salariale EC/E/C affectée à la Formation UO (tous statuts + HC + Vacations)/ Nb d'heures total formation (Cartographie économique 2016): 56,8M€ / 356 857 heures = 159€		
2	Coûts annexes (Frais de fonctionnement liés au projet)		
3	MS BIATSS / MS EC (affectés à la Formation): 23,1M€ / 56,8M€ = 40,6% (Cartographie 2016)		
4	Frais de fonctionnement affectés à la Formation / MS EC: 6,1M€ / 56,8M€ = 10,8% (Cartographie 2016)		

10 FI + 5 FC

155 h CM + 2h/étudiant
suivi de stage x 15

Cellule d'Aide au Pilotage
et à la Prospective (CAPP)
05/02/2019

Détail coûts annexes :

Prime Responsabilité pédagogique

1 200 € si minimum 6 inscrits

Frais déplacement

1 500 € Communication 2 300 € **Total 5 000 €**

> D.U. COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PRÉPA TALENTS DU SERVICE PUBLIC

Présentation du dispositif

Le D.U. Collectivités territoriales, c'est quoi ?

Un diplôme ouvert à tous (boursiers et non boursiers) préparant aux concours de la fonction publique territoriale

La Prépa' Talents du Service Public, c'est quoi ?

La Prépa Talents est un dispositif du gouvernement destiné aux étudiants boursiers les plus méritants de l'enseignement supérieur pour préparer les concours de la fonction publique.



Objectifs de la formation

Lutter contre l'autocensure aux concours

Le déficit d'information sur les métiers, les modalités et les voies d'accès à la fonction publique conduit à une autocensure des jeunes, même lorsqu'ils sont diplômés d'un cursus universitaire. Une étude de 2016 montre que seul un jeune sur dix en cursus universitaire envisage de présenter un des concours de la fonction publique : 21% estiment que ces concours seraient trop sélectifs et 17% qu'ils ne sont pas suffisamment diplômés pour les concours visés. L'objectif est de donner confiance aux étudiants, qui peuvent réussir les concours les plus sélectifs !

Contribuer à la diversification de la fonction publique et à l'accès à la fonction publique territoriale

Certains métiers de la fonction publique territoriale sont méconnus alors même que les collectivités territoriales sont confrontées à des difficultés de recrutement renforcées par la conjoncture démographique. En préparant aux concours de la fonction publique territoriale, la Prépa Talents « Collectivités territoriales » veut donner aux étudiants toutes les chances d'une insertion professionnelle rapide et réussie.

A quels concours prépare la Prépa' Talents « Collectivités territoriales » ?

La Prépa Talents « Collectivités territoriales » a vocation à accompagner les étudiants dans la préparation des concours de la fonction publique territoriale A et B. Sont particulièrement visés :

- Le concours d'attaché territorial. Il vise à des fonctions diverses comme cadres administratifs des collectivités territoriales, par exemple en tant que chargés de mission ou d'études, acheteurs, chefs de service, directeurs généraux de service au sein des communes, départements, régions, intercommunalités...
- Le concours de rédacteur territorial menant à des fonctions diverses : gestion administrative, budgétaire, comptable, juridique. Il conduit à être secrétaire général de mairie, chargé de projet, conseiller en urbanisme...

Pourquoi rejoindre la Prépa' Talents du Service Public ?

Les étudiants rejoignant la Prépa' Talents disposent de nombreux atouts leur permettant de préparer au mieux les concours visés :

- Le suivi d'une **maquette adaptée** pour préparer les concours, avec des **enseignements professionnalisants** (mises en situation, méthodologie des épreuves, cas pratiques...) et **académiques** (droit, finances publiques, numérique, etc.).
- L'encadrement par une **équipe pédagogique composée pour une bonne part de professionnels** ayant l'expérience des concours.
- Un **accompagnement personnalisé** par du tutorat assuré par des professionnels, qui peuvent être mentors des préparatoires et les accueillir en immersion dans leurs structures.
- L'engagement dans la préparation permet l'obtention du **Diplôme d'Université (DU) Collectivités territoriales**.
- Le **bénéfice d'une Bourse Talents du Service Public de 4 000 euros** est assuré aux préparatoires (selon certains critères d'éligibilité), pour permettre aux étudiants de se consacrer au maximum à la préparation (cumulable avec la bourse sur critères sociaux).
- Un **soutien pour accéder aux logements et à la restauration du CROUS**, partenaire du dispositif, est prévu.

Quel rythme ?

Les heures d'enseignement se dérouleront sur deux demi-journées par semaine.

Public visé

Tout étudiant ayant validé un bac+2 (boursier et non boursier). Seul le financement Prépa Talents est réservé aux boursiers.

Comment rejoindre la Prépa' Talents du Service Public ?

La première étape réside dans l'envoi d'un dossier de candidature.

Ensuite, une commission de sélection examinera les candidatures. Les étudiants sont recrutés sous conditions de ressources et de mérite, sur la base d'une sélection tenant compte du parcours du candidat, de ses aptitudes, de sa motivation et de son potentiel.

écocampus
CHATEAUBOURG

Quels cours ?

Enseignements	Volume horaire
Module 1 : Environnement territorial - Les grands principes de l'organisation administrative (Collectivités territoriales, compétences, actes, contrôle) 20 h - Commune et institutions 10 h - Intercommunalité 5 h	35
Module 2 : Ingénierie des finances locales - Présentation des finances et fiscalité locales 10 h - Elaboration du budget, recherche de financements 10 h - Exécution du budget 10 h - Commande publique 10 h	40
Module 3 : Outils de la décision publique - Elections et état civil 10 h - Police administrative 5 h - Documents de planification en matière d'urbanisme 5 h - Biens, patrimoine 5 h - Gestion du personnel : fonction publique, recrutement, notion de paies, carrières... 10 h	35
Module 4 : Environnement professionnel - Management des équipes 10 h - Méthodologie rapport de stage et accompagnement recherche emploi 5 h - Environnement numérique 5 h - Méthodologie des épreuves 20 h - Entraînement épreuves orales 5 h	45
Stage 2 mois Rapport de stage et soutenance	

CONTACTS

Directrice de la Prépa' Talents :

> **Armelle TREPPOZ**

✉ armelle.treppoz@univ-orleans.fr

Secrétariat :

✉ prepatalentsDU.ces@univ-orleans.fr

☎ 02 54 08 52 90

➔ www.univ-orleans.fr/deg



Le 28 MARS 2022

Le Président
du Conseil départemental

Madame Armelle TREPPOZ
Directrice
du Centre d'Etudes Supérieures de
CHATEAUROUX-Université d'ORLEANS
90 avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux

Objet : Soutien au projet diplôme universitaire - « DU Secrétaire général de Mairie »

Madame la Directrice,

Je soussigné, Marc FLEURET, Président du Conseil départemental de l'Indre, soutient le projet de l'ouverture d'un Diplôme Universitaire « DU de Secrétaire général de Mairie » au Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux-Université d'Orléans.

Les Communes rurales, dont celles de l'Indre, manquent cruellement de secrétaires généraux de mairie, ce diplôme répond à un besoin urgent car il permet une formation adaptée et une insertion professionnelle immédiate.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes hommages respectueux.

Très Cordialement ✓


Marc FLEURET



**Le Maire et Président de Châteauroux Métropole,
Le Vice-président du Département de l'Indre,
Cab. : GA/XE/CC**

Madame Armelle TREPPOZ
Directrice du CES-Université d'Orléans
90 avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux

Châteauroux, le 23 mars 2022

Objet : Soutien au projet diplôme universitaire – D.U. Secrétaire générale de Mairie

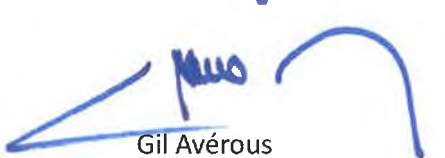
Madame la Directrice,

Je soussigné, Gil Avérous, Maire et Président de Châteauroux Métropole, atteste par la présente que Châteauroux Métropole soutient le projet de la création d'un nouveau Diplôme Universitaire Secrétaire Générale de Mairie à la rentrée de septembre 2022 au Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux-Université d'Orléans.

L'Indre manquant cruellement de secrétaire général de mairie, ce diplôme répond à un besoin urgent des collectivités de l'Indre et plus particulièrement des communes rurales car il permet une insertion professionnelle immédiate.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments respectueux.

Très cordialement .



Gil Avérous



Mme Armelle TREPPOZ
Directrice du CES-Université d'Orléans
90 avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux

Villedieu-sur-Indre, le 29 mars 2022, _____

Objet : Soutien au projet diplôme universitaire - DU Secrétaire général de Mairie

Je soussigné, Nicolas THOMAS, Président de la Communauté de communes Val de l'Indre-Brenne, atteste par la présente que la Communauté de communes Val de l'Indre-Brenne soutient le projet de l'ouverture d'un DU Secrétaire général de Mairie au Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux-Université d'Orléans.

L'Indre manquant cruellement de secrétaire général de mairie, ce diplôme répond à un besoin urgent des collectivités de l'Indre et plus particulièrement des communes rurales, car il permet une insertion professionnelle immédiate.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Très cordialement

Nicolas THOMAS
Président

Châteauroux, le 12 avril 2022

Madame Armelle TREPPOZ
Directrice du CES-Université d'Orléans
90 avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux

Objet : Soutien au projet diplôme universitaire - DU Secrétaire général de Mairie

Je soussigné Philippe GUILLOT, Président du conseil de développement CASTELROUSSIN VAL DE L'INDRE,

Atteste par la présente que le CONSEIL DE DEVELOPPEMENT CASTELROUSSIN VAL DE L'INDRE soutient pleinement le projet de l'ouverture d'un diplôme universitaire dédié aux SECRETAIRES GENERAUX DE MAIRIE, initié par le CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES de CHATEAUROUX.

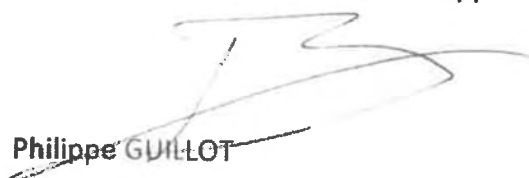
D'une manière générale, l'Indre manque cruellement de secrétaires de mairies bien formés, aptes à exercer immédiatement la fonction alors même que le besoin est urgent, réel et crucial, surtout en milieu rural.

Ce diplôme répondrait parfaitement à la demande des COLLECTIVITES, d'autant que nombre de MAIRES, particulièrement ceux exerçant une première mandature, souhaitent à juste raison être assistés par un personnel compétent sur les plans administratif, procédurier et juridique.

J'espère vraiment que la démarche aboutira et je vous en remercie très chaleureusement par avance.

Recevez, Madame LA DIRECTRICE, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le président du Conseil de Développement,



Philippe GUILLOT



VILLE DE LEVROUX

Châteauroux, le 23 mars 2022

Madame Armelle TREPPOZ
Directrice du CES-Université d'Orléans
90 avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux

Objet : Soutien au projet diplôme universitaire - DU Secrétaire général de Mairie

Je soussigné, Alexis Rousseau-Jouhennet, Maire

Atteste par la présente que la commune de Levroux soutient le projet de l'ouverture d'un DU Secrétaire générale de Mairie au Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux-Université d'Orléans.

L'Indre manquant cruellement de secrétaire général de mairie, ce diplôme répond à un besoin urgent des collectivités de l'Indre et plus particulièrement des communes rurales car il permet une insertion professionnelle immédiate.

Recevez, Madame la directrice du CES-Université d'Orléans, l'expression de nos sentiments respectueux.

Signature

Valençay,
Le 28 mars 2022,

Madame Armelle TREPPOZ
Directrice du CES-Université d'Orléans
90 avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux

Objet : Soutien au projet diplôme universitaire - DU Secrétaire général de Mairie

Madame la Directrice,

Je soussignée, Madame Annick BROSSIER, Présidente de la Communauté de Communes Ecueillé - Valençay,

Atteste par la présente que la Communauté de Communes Ecueillé - Valençay soutient le projet de l'ouverture d'un DU Secrétaire générale de Mairie au Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux-Université d'Orléans.

L'Indre manquant cruellement de secrétaire général de mairie, ce diplôme répond à un besoin urgent des collectivités de l'Indre et plus particulièrement des communes rurales car il permet une insertion professionnelle immédiate.

Recevez, Madame la directrice, l'expression de mes sentiments respectueux.

Annick BROSSIER
Présidente



ST Michel en Brenne, le 25 mars 2022



Madame Armelle TREPPOZ
Directrice du CES-Université d'Orléans
90 avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux

Objet : Soutien au projet diplôme universitaire - DU Secrétaire général de Mairie

Je soussigné, Jean-Louis CAMUS, (Président de la Communauté de Communes Cœur de Brenne,

Atteste par la présente que la Communauté de Communes Cœur de Brenne soutient le projet de l'ouverture d'un DU Secrétaire générale de Mairie au Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux-Université d'Orléans.

L'Indre manquant cruellement de secrétaires généraux de mairie, ce diplôme répond à un besoin urgent des collectivités de l'Indre et plus particulièrement des communes rurales, car il permet une insertion professionnelle immédiate.

Recevez, Madame la directrice du CES-Université d'Orléans, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président

Jean-Louis CAMUS



Madame Armelle TREPPOZ
Directrice du CES-Université d'Orléans
90 avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux

Le Président,

Châteauroux, le 28 mars 2022

Objet : Soutien au projet diplôme universitaire - DU Secrétaire général(e) de Mairie

Je soussigné, Xavier ELBAZ,

Atteste par la présente que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Indre soutient le projet de l'ouverture d'un Diplôme Universitaire « Secrétaire général(e) de Mairie » au Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux-Université d'Orléans.

L'Indre manquant cruellement de secrétaire général(e) de mairie, ce diplôme répond à un besoin urgent des collectivités de l'Indre et plus particulièrement des communes rurales car il permet une insertion professionnelle immédiate.

Recevez, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments respectueux.



Xavier ELBAZ

Chabris le 23 mars 2022

Monsieur Philippe JOURDAIN
Président de la Communauté de Communes
Chabris - Pays de Bazelle

à

Madame Armelle TREPPOZ
Directrice du CES-Université d'Orléans
90 avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux

Objet : Soutien au projet diplôme universitaire - DU Secrétaire général de Mairie

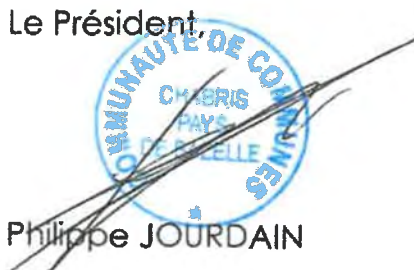
Je soussigné, M. Philippe JOURDAIN, Président de la Communauté de Communes Chabris – Pays de Bazelle,

Atteste par la présente que la Communauté de Communes Chabris-Pays de Bazelle soutient le projet de l'ouverture d'un DU Secrétaire générale de Mairie au Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux-Université d'Orléans.

L'Indre manquant cruellement de secrétaire général de mairie, ce diplôme répond à un besoin urgent des collectivités de l'Indre et plus particulièrement des communes rurales car il permet une insertion professionnelle immédiate.

Recevez, Madame la directrice du CES-Université d'Orléans, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président,



Philippe JOURDAIN

Châteauroux, le 23 mars 2022

Madame Armelle TREPPOZ
Directrice du CES-Université d'Orléans
90 avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux

Objet : Soutien au projet diplôme universitaire - DU Secrétaire général de Mairie

Je soussigné, Claude DOUCET, Président de l'Association des Maires de l'Indre, atteste par la présente que le MEDEF de l'Indre soutient le projet de l'ouverture d'un DU Secrétaire générale de Mairie au Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux-Université d'Orléans.

L'Indre manquant cruellement de secrétaire général de mairie, ce diplôme répond à un besoin urgent des collectivités de l'Indre et plus particulièrement des communes rurales car il permet une insertion professionnelle immédiate.

Recevez, Madame la directrice du CES-Université d'Orléans, l'expression de nos sentiments respectueux.

Claude DOUCET
Président de l'AMI





Aigurande, le 28 mars 2022

Madame Armelle TREPPOZ
Directrice du CES-Université
d'Orléans
90 avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux

Objet : Soutien au projet diplôme universitaire – DU Secrétaire général de Mairie

Je soussignée Virginie FONTAINE, Maire d'Aigurande

Atteste par la présente que la mairie d'Aigurande (36140) soutient le projet de l'ouverture d'un DU Secrétaire générale de Mairie au Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux-Université d'Orléans.

L'Indre manquant cruellement de secrétaire générale de mairie, ce diplôme répond à un besoin urgent des collectivités de l'Indre et plus particulièrement des communes rurales car il permet une insertion professionnelle immédiate.

Recevez, Madame la directrice du CES-Université d'Orléans, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Maire,

Vatan, le 28 mars 2022

Madame Armelle TREPPOZ
Directrice du CES-Université
d'Orléans
90 avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux

Objet : Soutien au projet diplôme universitaire - DU Secrétaire général de Mairie

Je soussigné, Eric VAN REMOORTERE, Président de la CCCB.

Atteste par la présente que le Communauté de Communes Champagne Boischauts soutient le projet de l'ouverture d'un DU Secrétaire générale de Mairie au Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux-Université d'Orléans.

L'Indre manquant cruellement de secrétaire général de mairie, ce diplôme répond à un besoin urgent des collectivités de l'Indre et plus particulièrement des communes rurales car il permet une insertion professionnelle immédiate.

Recevez, Madame la directrice du CES-Université d'Orléans, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président,
Éric VAN REMOORTERE.





Châteauroux, le 25 mars 2022

Le Délégué Général

Objet : Soutien au projet diplôme universitaire - DU Secrétaire général de Mairie

Madame la Directrice,

Je soussigné, Jean-Paul Porret, Délégué Général du MEDEF Indre, atteste par la présente que le MEDEF de l'Indre soutient le projet de l'ouverture d'un DU Secrétaire générale de Mairie au Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux-Université d'Orléans.

L'Indre manquant cruellement de secrétaire général de mairie, ce diplôme répond à un besoin urgent des collectivités de l'Indre et plus particulièrement des communes rurales car il permet une insertion professionnelle immédiate.

Recevez, Madame la directrice du CES-Université d'Orléans, l'expression de nos sentiments respectueux.

Très cordialement,





Châteauroux, le 23 mars 2022

Madame Armelle TREPPOZ
Directrice du CES-Université d'Orléans
90 avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux

Objet : Soutien au projet diplôme universitaire - DU Secrétaire général de Mairie

Je soussigné, Yann MONY, Directeur de la Maison Départementale des Sports,

Atteste par la présente que la Maison Départementale des Sports soutient le projet de l'ouverture d'un DU Secrétaire générale de Mairie au Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux-Université d'Orléans.

L'Indre manquant cruellement de secrétaire général de mairie, ce diplôme répond à un besoin urgent des collectivités de l'Indre et plus particulièrement des communes rurales car il permet une insertion professionnelle immédiate.

Recevez, Madame la directrice du CES-Université d'Orléans, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Directeur du Sport, de l'Animation et de la Jeunesse

Yann MONY



LA BERRICHONNE FOOTBALL

Madame Armelle TREPPOZ
Directrice du CES-Université d'Orléans
90 avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux

Châteauroux, le 23 mars 2022

Objet : Soutien au projet diplôme universitaire - Secrétaire général de Mairie

Par le présente, la BERRICHONNE FOOTBALL félicite le Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux-Université d'Orléans pour son projet d'ouverture d'un DU Secrétaire générale de Mairie .

La vie étudiante dans notre Département contribue à l'attractivité et à la dynamique de notre territoire tout comme le sport et c'est en cela que nous nous complétons.

Recevez, Madame la Directrice du CES-Université d'Orléans, l'expression de nos sentiments respectueux.

BERRICHONNE FOOTBALL
Directeur Délégué Opérationnel
Bruno ALLEGRE

Châteauroux, le 23 mars 2022

Madame Armelle TREPPOZ
Directrice du CES-Université d'Orléans
90 avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux

Objet : Soutien au projet diplôme universitaire - DU Secrétaire général de Mairie

Je soussignée, Christine Fleuret, Directrice

Atteste par la présente que l'ADIL de l'Indre soutient le projet de l'ouverture d'un DU Secrétaire générale de Mairie au Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux-Université d'Orléans.

L'Indre manquant cruellement de secrétaire général de mairie, ce diplôme répond à un besoin urgent des collectivités de l'Indre et plus particulièrement des communes rurales car il permet une insertion professionnelle immédiate.

Recevez, Madame la directrice du CES-Université d'Orléans, l'expression de nos sentiments respectueux.

Christine FLEURET



Directrice